

MALAKOFF EN FÊTE 2018

du 23 au 24 juin

Fiche 1 : Demande de stand et matériel

Cette fiche concerne les candidats qui souhaitent occuper un stand uniquement le week-end des 23 et 24 juin (présence indispensable les 2 jours) et proposer au sein de leur stand :

- Des petites animations type chamboule-tout, pêche à la ligne etc...
- De la restauration
- Une présentation de leur activité.

**Le dossier complété est à renvoyer
le 27 novembre 2017 minuit dernier délai**

Par courriel à :
cultureinfo@ville-malakoff.fr

ou par courrier à :
Mairie de Malakoff
Direction des affaires culturelles
1 place du 11 novembre
92240 Malakoff

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ.

1. Renseignements généraux

ASSOCIATION :

OBJET DE L'ASSOCIATION :

NOM DU PRESIDENT :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER ET A CONTACTER :

ADRESSE :

E-MAIL :

TELEPHONE :

Pour permettre d'apporter la réponse la plus appropriée, nous vous invitons à répondre le plus précisément possible à ce questionnaire en évaluant au plus près vos besoins.

2. Activités réalisées dans le stand

(Apporter le maximum de détails)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Stand

Attention ! Le transport de matériel qui n'appartient pas à la Ville ne pourra pas être effectué par ses services et restera à votre charge.

1. TENTES/CHALET

La Ville de Malakoff met gratuitement à disposition de chaque association une tente ou un chalet sous conditions d'éligibilité (associations proposant une offre de restauration (c'est-à-dire utilisant du matériel de restauration) et en accord avec la Ville).

Tente 3x3m

Chalet 4m de large x 3m de profondeur

Tente supplémentaire **100 €** avec validation de la Ville (indiquer le nombre de tentes souhaitées) :

Chalet supplémentaire **225€** (indiquer le nombre de chalets souhaités) :

2. MATERIEL DANS LES STANDS

Matériel demandé à la Ville	Matériel fourni par l'Association
Nombre de tables :	
Nombre de chaises :	
Nombre de grilles :	
Poubelles :	
Autres :	

La demande sera satisfaite en fonction des possibilités logistiques et des besoins recensés.

3. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES DANS LES STANDS

OUI

NON

Appareils électriques utilisés (ex : cafetières bouilloire etc...)	Puissance électrique évaluée

Sans ces informations les branchements électriques ne pourront pas être assurés par les services techniques de la Ville.

4. DEMANDE D'AUTORISATION DE DEBIT DE BOISSON DE NIVEAUX I ET III :

Oui

Non